



Département de l'Oise
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Canton d'Auneuil

Tél. 03.44.47.52.22

Fax. 03.44.47.52.24

Courriel : mairie.jouysousthelle@wanadoo.fr
Site Internet : www.jouysousthelle.fr

République Française
MAIRIE DE JOUY-SOUS-THELLE
60240

Conseil Municipal de JOUY SOUS THELLE EXTRAIT

Compte-rendu de la réunion du Vendredi 04 février 2011 à 20 h 30

Le quatre février deux mil onze, neuf membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEVRE, Maire.

Etaient présents : MM. Hervé Lefèvre, Daniel Lommer, Christophe Amant, Jean-Luc Kohli, M^{mes} Florence Gallois, Suzanne Bouychou, MM. René Strémon, Maurice Monge et Christophe Chéron.

Etaient absents : M^{mes} Colette Allier, Ariane Dufresnoy, Sylvie Chardon, Catherine Mancini et M. Romain Philippe.

Pouvoirs : M^{me} Allier à M. Lefèvre / M^{me} Chardon à M. Lommer et M. Philippe à M. Amant.

Monsieur Christophe AMANT est désigné Secrétaire de séance à la majorité des membres présents.

I / Travaux de réfection de la Chapelle de Chaire à Loup : plan de financement

Le Conseil Municipal délibère et vote pour engager la 2^{ème} tranche des travaux de restauration de la Chapelle de la Chaire à Loup. L'entreprise LEROY de SENOTS exécutera ces travaux pour un montant de 4 450,00 €HT (réfection du Dôme et pose des tomettes au sol).

Le concours de Monsieur MARINI, Sénateur, pour la continuité de ce projet, a été demandé et une réponse favorable a été reçue en date du 04 janvier 2011.

Par conséquent, le Conseil Municipal délibère et vote pour solliciter auprès de Monsieur MARINI, Sénateur, une subvention au titre de l'Etat, pour l'année 2011, d'un montant de 2 200 € afin de participer au financement de la 2^{ème} tranche des travaux de restauration de la Chapelle de la Chaire à Loup.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	: 4 450,00 €HT
Recettes – subvention Etat	: 2 200,00 €
Recettes – fonds propres Commune	: 2 250,00 €
TOTAL DES RECETTES	: 4 450,00 €

***11 conseillers sont « Pour »
1 conseiller s'abstient - M. MONGE***

Une 2^{ème} souscription auprès de la Fondation du Patrimoine est toujours ouverte, vous pouvez envoyer vos dons par chèque à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine » à COMPIEGNE ou à déposer en Mairie qui fera parvenir. Vos dons (partiellement déductibles de vos revenus) permettront de percevoir une aide financière de la Fondation du Patrimoine, laquelle réduira le coût des dépenses pour la Commune.

II / Travaux de bâtiments (secrétariat de Mairie) : demande de subvention

Le **Conseil Municipal délibère et vote pour demander une subvention afin d'engager** les travaux de mise en sécurité et de restauration du secrétariat de la Mairie dans le courant de l'année 2011 ou 2012. Le **Conseil Municipal sollicite une aide financière de la part de l'Etat** pour la partie de *mise en sécurité du local*, à savoir : *le remplacement des menuiseries (portes et fenêtres) et de l'électricité*. Quant à la tapisserie du local, cette dépense sera à charge totale pour la Commune. Par conséquent, une aide financière à hauteur de 50 % pour la mise en sécurité du local est demandée en fonction du plan de financement et des devis :

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses Menuiseries	: 2 265,00 €HT
Dépenses Electricité	: 767,11 €HT
TOTAL DES DEPENSES	: 3 032,11 €HT
Recettes – subvention Etat 50 %	: 1 493,00 €
Reste à charge de la Commune	: 1 539,11 €

12 conseillers sont « Pour »

III / Nomination d'élus à la Commission d'Appels d'Offres

Cette commission comporte 3 titulaires et seulement 2 suppléants ! Un 3^{ème} suppléant doit être désigné. Madame Suzanne BOUYCHOU est la seule « candidate » pour intégrer cette commission. La nomination se déroulera à main levée, selon le souhait de la majorité des élus présents.

Le **Conseil Municipal délibère et vote pour nommer** un délégué suppléant à la Commission d'Appels d'Offres, afin que le nombre d'élus titulaires et suppléants soit égal. Madame Suzanne BOUYCHOU est nommée Suppléant à la Commission d'Appels d'Offres.

11 conseillers sont « Pour »

Madame BOUYCHOU ne participe pas à ce vote.

IV / Achat d'un véhicule et ouverture des crédits

Le **Conseil Municipal délibère et vote pour acheter** un véhicule d'occasion à Monsieur LOCHET, à savoir un PEUGEOT BOXER. Cette dépense sera inscrite sur le budget primitif 2011.

Les dépenses d'investissement concernées sont les suivantes :

- Achat de véhicule : article 21571 pour un montant de 6 500 €

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal décide d'accepter** les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2011 lors de son adoption.

12 conseillers sont « Pour »

Quant au véhicule actuel, il sera assuré en « véhicule non roulant et stationnement parking ».

Il sera proposé à la vente en épave pour pièces détachées non garanties sous enveloppes de prix.

L'offre de vente sera effective durant un mois à réception du nouveau véhicule.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la Mairie.

V / Résiliation au CNAS

La commune est adhérente du CNAS – Comité National d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales depuis janvier 2002. Sur l'ensemble du personnel, deux agents ont utilisé occasionnellement les services du CNAS et n'en sont pas entièrement satisfaits (prix et prestations). L'ensemble des agents communaux n'apprécient pas les prestations proposées par le CNAS (achat des bons de réduction, des chèques cadeaux ...).

La Commune est dans l'obligation de cotiser pour l'ensemble du personnel communal et non pour les seuls personnels bénéficiaires. Monsieur le Maire propose de résilier l'abonnement très coûteux pour des services non utilisés.

Le Conseil Municipal délibère et vote pour résilier l'adhésion au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2011.

8 conseillers sont « Pour »

1 conseiller est « Contre » - M. MONGE

3 conseillers s'abstiennent – MM. LOMMER, STREMON et M^{me} BOUYCHOU

VI / Travaux de réhabilitation de la salle socio culturelle – subvention réserve parlementaire : plan de financement

Le Conseil Municipal délibère et vote pour engager les travaux de réhabilitation de la salle socio culturelle avec ouverture d'un périscolaire. Un soutien financier avait été sollicité auprès de Monsieur MANCEL, Député, lequel a répondu favorablement en soutenant fortement ce projet.

Le Conseil Municipal délibère et vote pour solliciter auprès de Monsieur Jean-François MANCEL, Député, une subvention au titre de l'Etat, pour l'année 2011, d'un montant de 30 000 € afin de participer au financement du projet de réhabilitation de la salle socio culturelle avec l'ouverture d'un périscolaire.

Le plan de financement est le suivant :

TOTAL DEPENSES	= 660 083,91 € HT
Recettes – subvention Département	: 280 000,00 €
Recettes – subvention M. MANCEL	: 30 000,00 € (sur réhabilitation)
Recettes – subvention M. MARINI	: 30 000,00 € (sur construction périscolaire)
Recettes – subvention ETAT	: 67 500,00 € (sur construction périscolaire)
TOTAL RECETTES	= 407 500,00 €

10 conseillers sont « Pour »

1 conseiller est « Contre » - M. CHERON

Monsieur MONGE ne participe pas au vote

La séance est levée 21 h 40.

Le 09 février 2011

Le Maire, Hervé LEFEVRE

Informations diverses

Les nouveaux habitants sont priés de se faire connaître en Mairie (durant les permanences).
Merci d'apporter le livret de famille.

Les jeunes gens nés en 1995 doivent se faire inscrire en Mairie (durant les permanences) sur la liste de recensement militaire dès leur anniversaire. Veuillez vous munir du livret de famille. Le recensement est obligatoire et permet l'accès à la conduite accompagnée et aux divers examens scolaires.

La **Collecte de l'Amiante** sera faite sur la **déchetterie de LIANCOURT ST PIERRE** :

- Samedi 16 avril 2011 / Samedi 24 septembre 2011 / Samedi 17 décembre 2011

Durant ces journées, le **Point Propre de PORCHEUX / LA HOUSOYE sera fermé.**

Les encombrants seront collectés les jeudi 21 avril et 20 octobre 2011.

Du 20 janvier au 19 février 2011, le recensement officiel de la population est organisé en collaboration avec l'INSEE. Des agents recenseurs passeront vous rendre visite en journée, en soirée ou le week-end pour vous communiquer et récupérer les imprimés du recensement.

Les agents recenseurs seront à votre écoute et présentes pour vous aider à remplir les documents (en votre présence) en cas de difficultés.

Mesdames DUMOTIER et DELABRE sont désignées Agents Recenseurs. Elles seront en possession d'une carte d'agent recenseur et devront vous la présenter à chacune des visites.

Nous vous demandons de leur réserver un bon accueil et en cas de soucis, d'indisponibilité de votre part ..., vous aurez la possibilité de contacter la Mairie au 03 44 47 52 22.

Monsieur le Maire informe que le **drapeau du mât au Monument aux Morts** a été volé à deux reprises en trois semaines (fin décembre et janvier). Une plainte a été déposée en Gendarmerie et les auteurs sont susceptibles d'être punis par la Loi pour avoir « touché » aux couleurs du Pays !

La prochaine livraison groupée de FIOUL aura lieu le mercredi 16 mars 2011.

Une enquête publique se déroulera **du 18 février 2011 au 04 mars 2011 inclus** concernant le « **CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DES VOIRIES, RESEAUX ET ESPACES COLLECTIFS DU LOTISSEMENT « LE HAMEAU DE JOUY-LE-BOIS ».**

Le public pourra consulter le dossier en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat ; il pourra également consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les adresser par écrit en Mairie à Monsieur le Commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie :

- **Le Vendredi 18 février 2011 de 09h00 à 11h00,**
 - **Le Vendredi 04 mars 2011 de 16h00 à 18h00.**
-

La Commune vend pour destruction dans son entier et sans garantie, en épave pour pièces détachées, un véhicule PEUGEOT BOXER totalisant 214 740 kms au compteur.

Mise en circulation Novembre 1994 - Diesel 1,9 litres.

Votre proposition doit parvenir en Mairie sous enveloppe avant le 15 mars 2011.